

Pour vous remercier de votre confiance, bénéficiez de



jusqu'à

50€

Sur le réseau **SFR**

remboursés sur vos frais de résiliation*

CUPON DE REMBOURSEMENT⁽³⁾

- 1** Vous souscrivez l'offre "Forfait + Mobile" La Poste Mobile avec engagement de 24 mois¹.
- 2** Vous renvoyez ce coupon de remboursement, rempli et signé par vos soins, au plus tard dans les 3 mois qui suivent l'activation de votre ligne, à l'adresse mentionnée ci-dessous. Votre coupon doit être accompagné d'une copie de la facture de clôture⁽¹⁾ de votre précédent opérateur.
- 3** À réception de votre coupon, La Poste Mobile vous rembourse jusqu'à 50€* sur vos prochaines factures⁽²⁾.



Coupon à renvoyer sous enveloppe dûment affranchie à : La Poste Mobile – ODR Résiliation – TSA 36770 – 95905 CERGY-PONTOISE Cedex 9

N° de téléphone La Poste Mobile :

Dans le cas d'une portabilité, veuillez saisir le numéro qui fait l'objet de la portabilité.

Numéro d'abonné :

Nom :

Prénom :

Email :

Tous les champs doivent être impérativement complétés.

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date de résiliation :

Montant des frais de résiliation : €TTC

Signature du titulaire :

Offre au 28/05/2018, soumise à conditions, réservée aux personnes physiques titulaires d'un contrat de téléphonie mobile en France métropolitaine et uniquement pour un usage non commercial.

* Pour toute souscription d'une offre « Forfait + Mobile » LA POSTE MOBILE avec engagement de 24 mois, LA POSTE MOBILE rembourse au titulaire de la ligne, dans la limite de 50€ TTC (dont TVA de 20%). Les frais de clôture relatifs à la résiliation avant la fin de la période minimum d'engagement de son abonnement mobile souscrit auprès de son ancien opérateur. Les frais de résiliation remboursés comprennent exclusivement les sommes restant dues, relatives à la facturation de l'abonnement principal et des options souscrites auprès de l'ancien opérateur du titulaire (hors éventuelles pénalités ou autres).

(1) Cette facture de clôture doit dater de moins de 2 mois et doit mentionner les frais de clôture relatifs à la résiliation avant la fin de la période d'engagement de votre abonnement.

(2) Le remboursement suit le principe : un remboursement accordé pour une ligne résiliée chez un autre opérateur et une ligne « Les Forfaits + Mobile » LA POSTE MOBILE avec engagement de 24 mois activée. Le remboursement des frais de clôture s'applique, à compter de la réception par LA POSTE MOBILE du coupon de remboursement valide et de la facture de clôture, sur la ou les facture(s) émises par LA POSTE MOBILE dès lors que le remboursement n'a pas pour effet de rendre la facture mensuelle inférieure à 0€ et jusqu'à appurement du montant total des frais de résiliation dans la limite de 50€ TTC. Offre sous réserve du paiement de vos factures LA POSTE MOBILE. Toute demande illisible, incomplète ou ne répondant pas aux conditions sera considérée comme nulle. Les frais d'envoi et de copie ne sont pas remboursés.

(3) Les données à caractère personnel (ci-après les « données ») collectées sont obligatoires, tout défaut de réponse ou toute réponse jugée anormale est susceptible d'entraîner le refus de La Poste Telecom de prendre en compte votre demande. Les données font l'objet d'un traitement informatique par La Poste Telecom et ses prestataires destiné à gérer votre souscription à une offre La Poste Mobile, votre utilisation du service souscrit, votre compte client et notre relation commerciale avec vous (incluant le suivi de ladite relation via notamment des enquêtes de satisfaction).

Ces données pourront être utilisées pour des actions commerciales de La Poste Telecom et le cas échéant des sociétés du Groupe La Poste si vous y avez consenti. La base légale de ces différents traitements est généralement l'exécution du contrat entre La Poste Telecom et vous ou l'intérêt légitime de La Poste Telecom (améliorer ses site internet, applications mobile et services, vous proposer des contenus adaptés, comprendre vos besoins pour répondre à vos attentes). Les données vous concernant ont pour destinataires les services internes de La Poste Telecom et nos prestataires qui exécutent des prestations relatives au site internet, applications mobiles et services de La Poste Telecom (notamment des services client, d'hébergement, de stockage, d'analyses, de gestion de bases de données ou encore de maintenance informatique) dans le cadre des finalités définies lors de la collecte desdites données. Les données sont conservées jusqu'à cinq ans à compter de la fin de la relation commerciale avec la personne concernée (sauf durée plus restrictive imposée par la législation ou la réglementation applicable). Elles pourront également être communiquées à des tiers pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires. Certains des destinataires de vos données sont situés en dehors de l'Union Européenne : Maroc. Le transfert de données est encadré par les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne dont une copie est disponible <https://www.cnll.fr/fr/les-clauses-contractuelles-types-de-la-commission-europeenne>. En application de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données, en demander la limitation, ou la portabilité lorsque cela est possible. Vous pouvez enfin envoyer des directives à La Poste Telecom concernant l'utilisation de vos données après votre décès. Contactez-nous en écrivant à LA POSTE MOBILE - TSA 16759 - 95905 Cergy - Pontoise Cedex 9 (Précisez vos nom, prénom, adresse électronique et joignez une copie recto-verso de votre pièce d'identité). La Poste Telecom dispose d'un délégué à la protection des données qui peut être joint à : La Poste - Madame La Déléguée à la Protection des Données - CP C703, 9 rue du Colonel Pierre Avia, 75015 Paris. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ou auprès de toute autorité de contrôle compétente. Conformément à l'article L223-1 du code de la consommation, si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement, vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique gérée par OPPOSETEL (liste BLOCTEL).

Voir détails des conditions et tarifs en bureau de poste et sur www.lapostemobile.fr (coût d'une connexion Internet).